

## La fonction publique fédérale au Québec

L'Observatoire de l'administration publique, printemps 2012

### 1. DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE

EFFECTIF DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE AU QUÉBEC EN 2009		
	Individus (x 1 000)	Équivalent temps plein (x 1 000)
Région de la capitale fédérale	24,5	24,3
Autres régions	23,2	22,7
<b>Total</b>	<b>47,8</b>	<b>47,8</b>

Source : Agence de la fonction publique du Canada (anciennement Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada), 2009, Renouvellement et diversité de la fonction publique, Données du Système d'information des titulaires (SIT).

N.B. : La fonction publique fédérale utilise un mode de comptabilisation nommé « équivalent temps plein » (ETP). Sa définition est analogue à celle de l'équivalent temps complet (ETC), mais renvoie toutefois à des traitements réels différents en raison des temps de travail réglementés propres à la fonction publique québécoise et à la fonction publique fédérale.

La fonction publique fédérale est constituée de l'ensemble du personnel des ministères et des agences employé par le Conseil du trésor du Canada. Les militaires, les employés en uniforme de la Gendarmerie royale du Canada, le personnel travaillant pour les employeurs distincts (l'Agence du revenu du Canada et Parcs Canada notamment) et pour les sociétés de la Couronne ne sont pas comptabilisés dans ces données.

En 2007-2008, en raison de l'implantation de nombreuses administrations centrales fédérales au Québec (particulièrement sur le territoire de la Ville de Gatineau), la majeure partie de l'effectif de la fonction publique fédérale au Québec était localisée dans la région de la capitale fédérale.

## 2. ÉVOLUTION DE LA TAILLE DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE AU QUÉBEC

EFFECTIF DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE (EN ETP X 1 000) AU 31 MARS, 1994-2009			
	Québec (hors région capitale fédérale)	Québec (région capitale fédérale uniquement)	Québec
1994	32,6	17,7	50,3
1995	31,4	17,2	48,6
1996	29,2	15,6	44,8
1997	27,0	14,9	41,9
1998	25,7	14,8	40,5
1999	24,7	15,2	39,9
2000	17,7	15,6	33,3
2001	18,7	16,9	35,6
2002	19,6	18,6	38,2
2003	19,6	19,6	39,2
2004	19,8	20,0	39,8
2005	20,8	20,1	40,9
2006	21,3	20,7	42,0
2007	21,3	21,5	42,8
2008	22,0	22,8	44,8
2009	22,7	24,3	47,0

Source : Agence de la fonction publique du Canada, Renouvellement et diversité de la fonction publique, Données du Système d'information des titulaires (SIT), 2009.

N. B. : Ces données concernent seulement les employés fédéraux dont l'employeur est le Conseil du Trésor du Canada.

Entre 1994 et 2009, dans l'ensemble du Canada, la fonction publique fédérale a connu une diminution nette de son effectif de 11,9 %, passant de 228 300 ETP au 31 mars 1994 à 201 100 ETP au 31 mars 2009. Cette tendance générale cache cependant deux phases distinctes : lors de la première, de 1994 à 2000, la fonction publique fédérale a été fortement redimensionnée<sup>1</sup> (-36,9 %), alors que lors de la deuxième, de 2000 à 2009, ses effectifs ont rapidement augmenté (+39,7 % en 9 ans). À l'instar de celle de la fonction publique fédérale dans l'ensemble du Canada, l'évolution de la taille de la fonction publique fédérale au Québec suit également celle d'une courbe en « u », avec un minimum atteint en 2000.

<sup>1</sup> Le redimensionnement avait pour objectif de réduire les déficits publics, d'accroître la productivité et d'améliorer l'efficacité de la fonction publique fédérale. Il a été accompagné par un redimensionnement (de l'assurance-emploi notamment), voire par la suppression de plusieurs programmes administratifs. Lire David Giauque et Daniel J. Caron, « Réformes administratives et gestion des ressources humaines : comparaison de la Suisse et du Canada », p. 225-240.

Avec l'Ontario, le Québec présente la caractéristique d'avoir sur son territoire de nombreuses administrations publiques centrales du gouvernement fédéral<sup>2</sup>. Il convient ainsi de distinguer l'évolution de l'effectif de la fonction publique fédérale dans la région de Gatineau (partie québécoise de la grande région de la capitale fédérale) et dans le reste du Québec où sont principalement installées des administrations publiques fédérales de proximité et prestataires de services publics et peu d'administrations publiques centrales. On observe alors que l'effectif de la fonction publique fédérale dans la région de Gatineau a diminué au cours des années 1990 dans le contexte des mesures de lutte contre les déficits publics, mais la croissance de l'effectif de ce sous-ensemble a commencé plus tôt (en 1998-1999) et a surtout été plus rapide (taux moyen de croissance annuelle entre 1998 et 2009 de +4,6 %) que celle de l'effectif fédéral localisé dans les autres régions du Québec (taux moyen de croissance annuelle entre 2000 et 2009 de +2,8 %). Les raisons qui suivent expliquent cette croissance :

- Amélioration de la situation financière du gouvernement du Canada, comme l'atteste l'accumulation des surplus budgétaires depuis 1996, qui lui a permis d'augmenter de 9,8 % ses dépenses de fonctionnement et d'immobilisation pour l'année budgétaire 2006-2007 par rapport à l'année 2005-2006<sup>3</sup>;
- Réajustement à la suite d'importantes suppressions de postes de 1994 à 2000. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur la modernisation de la fonction publique de 2003 (entrée en vigueur en 2005 dans son intégralité), le gouvernement fédéral entend améliorer la prestation de services aux citoyens, ce qui passe par un réinvestissement dans les ressources humaines;
- Valorisation des activités stratégiques au sein du gouvernement fédéral, ce qui requiert d'augmenter les effectifs des administrations publiques centrales;
- Phénomène de délocalisation des effectifs fédéraux de la capitale fédérale affectés en Ontario vers la région de Gatineau où les coûts de l'immobilier sont moins élevés.

## BIBLIOGRAPHIE

SIMARD, Carolle (1994). « L'État réduit : le cas de la fonction publique fédérale », dans Robert Bernier et James Iain Gow (dir.), *Un État réduit?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 55-72.

GIAUQUE, David et Daniel J. CARON (2004). « Réformes administratives et gestion des ressources humaines : comparaison de la Suisse et du Canada », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 11, n<sup>o</sup> 2, p. 225-240.

---

<sup>2</sup> Les ministères centraux remplissent les tâches propres à l'administration générale de l'État. Leurs principales activités sont au nombre de quatre, à savoir : l'organisation de l'État; la définition et la diffusion des orientations politiques; la gestion des ressources financières et budgétaires, dont la détermination des modalités de la reddition de comptes et le contrôle du processus budgétaire; la régulation interne de la gestion des ressources de l'administration publique autres que financières et budgétaires, c'est-à-dire principalement les ressources humaines, informationnelles et matérielles.

<sup>3</sup> Secrétariat du Conseil du trésor du Canada, Budget des dépenses 2006-2007 – Parties I et II : Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses, partie 2, p. I-3.

Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de L'Observatoire de l'administration publique – ENAP. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à [etat.quebecois@enap.ca](mailto:etat.quebecois@enap.ca)

Diffusion autorisée par Les publications du Québec.

Certaines données présentées dans ce document sont issues de Statistique Canada par extraction de la banque de données ESTAT, sous-produit de CANSIM. La publication sur ce site des séries chronologiques de CANSIM est partielle et l'équipe de recherche y a apporté une plus-value par le calcul d'indicateurs. Pour en savoir plus, visitez : <http://www.statcan.gc.ca/estat/intro-fra.htm>

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISBN 978-2-923008-41-7 (PDF)

© L'Observatoire de l'administration publique-ENAP, 2012